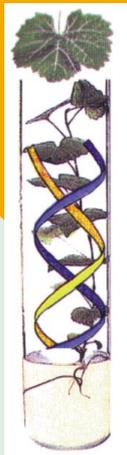


## LE MARSELAN Naissance d'une variété



Le Marselan est issu d'un croisement *Cabernet-Sauvignon* x *Grenache noir*, réalisé en 1961 au Domaine de Vassal (Marseillan-plage). Après une sélection préliminaire en serre et en pépinière de 1962 à 1964, 128 plants de la descendance n° 1810 ont été plantés sur leurs propres racines (stade 1) dans les sables du domaine de Vassal et étudiés pendant 5 ans (1965-1970). Le plant n° 68 a été retenu pour ses caractéristiques phénologiques, ses aptitudes culturales et la qualité de son vin, jugée après microvinifications effectuées sur 1 à 3 kgs de vendange.

L'obtention 1810-68 a été mise en expérimentation en 1971 au stade 2 (greffage sur 12 souches) dans la parcelle "La Condamine" du Domaine de la Gaillarde (Ensa-Inra de Montpellier), et étudiée pendant 3 années supplémentaires. Après confirmation de ses aptitudes culturales, elle a été mise en expérimentation en 1974 au stade 3 (150 souches greffées sur 41 B et réparties en 3 blocs) dans la parcelle «l'Argèle» du Domaine du Chapitre (sol de demi-coteau, argilolimonieux). Le recueil des données expérimentales couplé à des minivinifications en cuve de 1 hectolitre, s'est effectué de 1978 à 1982, les variétés *Grenache*, *Cabernet-Sauvignon* et *Merlot* étant utilisées comme témoins de référence.

A l'issue de cette expérimentation, et malgré un jugement qualitatif extrêmement favorable, l'obtention 1810-68 n'a pas été jugée suffisamment productive pour intéresser la profession, dans le contexte économique de l'époque, et son inscription au Catalogue des espèces et variétés cultivées a été suspendue. Cependant, son étude a été poursuivie et d'autres essais ont été implantés dans différentes situations géographiques et dans divers terroirs, afin de mieux appréhender sa plasticité variétale et l'impact sur la qualité du vin.

Dénommée Marselan et protégée sous ce nom depuis 1991, la variété a été inscrite au Catalogue par décision du CTPS-Vigne en date du 11/12/1990. Dans le même temps, un clone (n° 980) exempt des principales maladies à virus a été agréé. Entérinant cette décision, le règlement communautaire (CE) n° 3774/91 du 18/12/1991 a classé la variété Marselan dans la catégorie des variétés provisoirement autorisées, dans 17 départements méridionaux. A l'issue de la période probatoire réglementaire de cinq ans, et après avis favorable du CTPS-Vigne, le règlement (CE) n° 1721/97 du 3/09/1997 a classé définitivement le Marselan dans la catégorie des variétés recommandées, pour les départements considérés.

En 2003, la superficie des vignes-mères de greffons certifiés s'élevait à 11,15 ha, auxquels viennent s'ajouter 4,64 ha de plantations effectuées en 2001 et 2002. En particulier 2 ha ont été plantés en avril 1999 au Domaine du Chapitre. Il est important de noter que comme toutes les variétés Inra, le Marselan ne peut être multiplié que sous forme de matériel certifié. La distribution de matériel standard est interdite, sauf dérogation exceptionnelle accordée par Agri Obtentions (filiale de l'Inra) après accord de l'Onivins. A l'heure actuelle, le verger de vignes mères de Marselan apparaît suffisamment dimensionné pour faire face à une demande importante de greffons certifiés, le potentiel de production est aujourd'hui de plusieurs millions de greffons. En 2003, c'est à dire 6 ans après le classement du Marselan comme variété recommandée, le nombre de greffes boutures réalisées s'est élevé à 1.500.000, contre 800.000 l'année précédente. Sur la période 2000, 2004, les demandes de greffons ont augmenté pour atteindre, un nombre annuel de greffes boutures supérieur à 2 millions. Le Marselan, confirme aujourd'hui son intérêt dans les vins de pays de zone du bassin méditerranéen, dans lesquelles le vigneron peut demander les agréments en vin de cépage (cf liste de cépage par zone éditée par l'Onivins, pour plus de détail), ou exploiter le potentiel aromatique et structurant du Marselan, dans les assemblages.

# Le Marselan

## un cépage à découvrir



Conception G.L. Sidar service communication Inra Montpellier, 28/04/2004

«...LE MARSELAN est pour la Région Languedoc-Roussillon, la variété nouvelle qui présente le meilleur rapport performances agronomiques/aptitudes technologiques (Chambre Régionale d'Agriculture LR, «Trajectoires», n°2, 1999)

«...Les vins de MARSELAN se situent sans conteste parmi les grands vins méditerranéens» (Institut Coopératif du Vin, rapport annuel 1999)

# LE MARSELAN UN CÉPAGE À DÉCOUVRIR

**1949 - 2004**  
**55 ans de Recherches**

sur la Génétique et l'Amélioration  
de la Vigne en Languedoc-Roussillon  
(Domaine de Vassal, Domaine du Chapitre,  
Agro-Montpellier)

Dès l'origine, les recherches se sont orientées vers deux objectifs :  
l'étude et la conservation des ressources génétiques de la Vigne, et la création  
de nouvelles variétés de raisin de table et de cuve adaptées au vignoble  
méridional.

Installé en 1949 sur des terrains loués à la Compagnie des Salins du Midi,  
le conservatoire génétique de Vassal a été créé à l'initiative de Jean Branas,  
professeur de Viticulture, pour mettre à l'abri les variétés rassemblées sur les  
terrains de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier. En effet, la  
pérennité de ces vignes était mise en péril par la maladie du court-noué,  
dont l'extension était accélérée par le greffage sur des porte-greffes  
malades. Les nouvelles collections ont donc été implantées dans des sols  
sableux exempts de Phylloxera et du nématode qui transmet le virus  
responsable de la maladie.

Progressivement, le conservatoire s'est enrichi de milliers de variétés envoyées  
du monde entier. Un patient travail de description ampélographique a permis  
de défricher l'épais maquis de la synonymie variétale et de constituer une  
banque de données unique au monde. Celle-ci fut complétée par une riche  
photothèque et un herbier comprenant plus de six mille échantillons. A partir  
de 1983, l'informatique fait son entrée au Domaine de Vassal. Un fichier de  
références comprenant actuellement plus de 5500 descriptions a pu être ainsi  
constitué et un logiciel d'aide à la reconnaissance des cépages a été conçu  
afin d'utiliser cette base de données. A partir de 1992, c'est au tour de la  
biologie moléculaire de faire ses premiers pas dans le domaine de  
l'ampélographie en permettant d'établir de véritables cartes d'identité  
génétique des cépages et porte-greffes. Elle rend ainsi possible  
une analyse approfondie de la variabilité génétique dans l'espèce *Vitis*  
*vinifera* et une approche de l'origine des cépages. Enfin, en 1997,  
a été mis en place un conservatoire *in vitro*, installé au Domaine du Chapitre.  
Plusieurs centaines de cépages français sont déjà cultivés en tubes, à l'abri  
de toute attaque parasitaire ou accident climatique. Une technique  
de cryopréservation de bourgeons dans l'azote liquide est actuellement  
expérimentée.

Mais l'étude des variétés en collection ne se limite pas à leur description et  
leur identification. La connaissance approfondie de leurs caractéristiques  
phénologiques, de leurs aptitudes culturales et de leur potentiel technologique  
et qualitatif doit permettre de faciliter une diversification de l'encépagement  
en fonction d'objectifs bien définis. A l'heure actuelle, le conservatoire de  
Vassal sert de référence internationale en matière d'authenticité variétale  
chez la vigne et constitue un patrimoine national d'une valeur inestimable.  
Il est souvent à la base de la reconstitution de nouvelles collections dans des  
vignobles régionaux ou à l'étranger. Il est également à la source du renouveau  
cultural de certains vieux cépages disparus du vignoble ou tombés dans  
l'oubli.

Parallèlement à la conservation des ressources génétiques de la vigne, l'Inra  
entreprind dès les années 1950 un programme de création variétale, basé  
sur des croisements entre cépages de *Vitis vinifera*. Le Domaine de Vassal voit  
ainsi sa surface passer de 10 à 29 ha. Mais ces travaux vont également  
s'appuyer sur le Domaine du Chapitre. En 1967, cette grande propriété de  
plus de 100 hectares est léguée par la Comtesse Sabatier d'Espeyran à  
l'Ensa de Montpellier qui la met à la disposition de l'Inra en 1971.

En 1976, les travaux de sélection aboutissent à l'inscription au catalogue  
de plusieurs variétés de raisin de table. Trois d'entre elles (Lival, Danlas  
et Ribol) ont connu et connaissent encore un certain développement.  
Plus récemment, l'inscription en 1990 de la variété Ora, puis en 1996, celle  
des variétés Prima et Isa élargissent la gamme des raisins précoces proposés  
aux consommateurs. Actuellement, l'amélioration de la qualité gustative est  
recherchée dans deux directions : une saveur de type muscat et l'absence de  
pépins dans la baie (apyrénie). L'inscription en 1990 de la variété apyrène  
Danuta, et la plantation en 1999 au Domaine du Chapitre d'une parcelle de  
1,5 ha, a permis de tester en 2003 la réaction du consommateur face à ce  
nouveau produit. Les programmes de sélection en cours font appel à la culture  
*in vitro* (sauvetage d'embryons) et à la biologie moléculaire (cartographie  
génétique appliquée à la recherche et l'utilisation de marqueurs moléculaires  
de l'apyrénie).

En matière de raisin de cuve, l'effort de l'Inra a abouti de 1976 à 1991  
à l'inscription de plusieurs variétés, en particulier le Chasan (Listan x  
Chardonnay), le Portan (Grenache noir x Portugais bleu), le Chenanson  
(Grenache noir x Jurançon noir), le Caladoc (Grenache noir x Cot), l'Aranel  
(Grenache gris x St Pierre Doré) et le Marselan. Certains de ces nouveaux  
cépages connaissent actuellement un développement significatif qui devrait  
s'accroître dans les prochaines années. Le Portan confirme son implantation  
dans l'Aude où sa précocité lui permet de bénéficier du marché des vins  
primeurs. Le Chasan démontre également son intérêt pour les vignobles de  
semi-altitude, où il exprime pleinement son potentiel aromatique. Quant au  
Caladoc et au Marselan, conçus pour la production de vins de Pays, leur  
richesse en polyphénols les rend aptes à produire également d'excellents rosés  
et des vins de garde. Nous pouvons en 2004, estimer à plusieurs milliers  
d'hectares les surfaces déjà plantées avec ces nouvelles variétés de cuve, et  
les greffages qui se poursuivent nous promettent une augmentation régulière  
de ce nouveau vignoble.

Actuellement, les programmes d'amélioration génétique sont orientés vers la  
sélection de variétés résistant à l'oïdium et au mildiou, et vers la création de  
porte-greffes résistant au court noué. Des parcelles de sélection (stade 1, 2, et  
3), sont aujourd'hui en place pour évaluer de nouvelles obtentions de raisin de  
cuve résistant à l'oïdium et au mildiou. Ces programmes font appel à  
*Muscadinia rotundifolia*, espèce génétiquement très éloignée de *Vitis vinifera*.

D'autre part, un effort particulier porte sur l'étude des relations hôte-parasite  
dans le cas des maladies de l'Eutypiose et de l'Esca. Les travaux actuellement  
en cours font de plus en plus appel aux techniques de marquage moléculaire,  
de clonage de gènes, mais également à la transformation génétique,  
également utilisée pour étudier le fonctionnement de certains gènes chez la  
Vigne (génomique fonctionnelle).

Tous ces efforts de recherche ont permis de renforcer la position du centre Inra  
de Montpellier dans le domaine viticole.

